

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1 septembre 2020 à la salle du conseil, située au 722, Chemin des 4e et 5e Rangs à Clermont.

Présents :

Absent :

M. Daniel Céleste, maire
M. Robert Paquette, conseiller
M. Michael Dupuis Souligny, conseiller
Mme Viky Goyette, conseillère
Mme Julie Therrien, conseillère
Mme Stéphanie Pelletier, conseillère
M. Bruno Therrien, conseiller

Était également présente, Mme Lise Therrien, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Therrien certifie que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2020-09-111

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 1 septembre 2020

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020.
4. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois d'août 2020.
5. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois d'août 2020.
6. Correspondance
Rapport des élus
7. Période de questions
8. Diverses résolutions :
 - 8.1 Ouverture MDJ 11 septembre
 - 8.2 Adoption du Rapport du maire
 - 8.3 Proclamation mois des grands-frères grandes sœurs
 - 8.4 Renouvellement Association Touristique
 - 8.5 Projet borne électrique

8.6 Proposition Cristel Bergeron

9. Suivi des actions à faire
10. Sujet divers
11. Clôture de l'assemblée

2020-09-112 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2020

Il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souigny appuyé de monsieur Bruno Therrien et animement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 11 août tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-09-113 4. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS D'AOÛT

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de madame Julie Therrien et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'août, et ce, pour un montant de 21 298.55\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

2020-09-114 5. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS DE SEPTEMBRE

Il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'août, et ce, pour un montant de 27963.39\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

6. CORRESPONDANCE

7. PÉRIODE DE QUESTION

8. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus font un compte rendu de leurs activités respectives.

9. RÉOLUTIONS :

2020-09-115 9.1 OUVERTURE MDJ 18 SEPTEMBRE 2020

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir un milieu de vie stimulant à ses adolescents;

ATTENDU QUE des règles ont été établies avec l'animatrice afin de respecter la distanciation sociale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'ouverture de la maison des jeunes le 18 septembre de 19hr à 22hr conditionnellement aux respects des mesures sanitaires établies par le gouvernement. **ADOPTÉ**

2020-09-116 9.2 ADOPTION DU RAPPORT DU MAIRE

ATTENDU QUE le rapport du maire est présenté au conseil municipal et qu'il convient aux membres du conseil que monsieur Robert Paquette en dispense la lecture;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé par monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité de

communiquer le rapport à la population de Clermont par envois postaux.
ADOPTÉ

2020-09-117

9.3 PROCLAMATION DU MOIS DE SEPTEMBRE « MOIS DES GRANDS FRÈRES GRANDES SŒURS

ATTENDU QUE Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest crée, au sein même de notre communauté, des relations de mentorat inspirantes et déterminantes qui révèlent le plein potentiel des jeunes et les outillent pour l'avenir;

ET ATTENDU QU'il est rentable d'investir dans l'avenir des jeunes, puisque chaque dollar investit dans le mentorat rapporte 23 \$ à la société, car les jeunes ayant eu un mentor obtiennent de meilleurs résultats sur le plan économique, social et de la santé;

ET ATTENDU QU'en changeant le parcours de vie des jeunes, nous façonnons l'avenir économique et social de notre communauté;

ET ATTENDU QUE Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest crée plusieurs occasions pertinentes pour les bénévoles d'ici d'aider les jeunes à avoir l'avenir le plus brillant possible;

ET ATTENDU QUE l'objectif de l'organisme est de recruter davantage de bénévoles pour répondre aux besoins des jeunes de notre communauté;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Robert Paquette et résolu à l'unanimité de proclamer la le mois de septembre 2020 comme étant le **mois des Grands Frères Grandes Sœurs**. **ADOPTÉ**

2020-09-118

9.4 RENOUELEMENT ASSOCIATION TOURISTIQUE A-0

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de madame Julie Therrien et résolu à l'unanimité de ne pas renouveler l'adhésion annuelle avec l'Association touristique de l'Abitibi-Témiscamingue pour 2020-2021. **ADOPTÉ**

2020-09-119

9.5 PROJET BORNE ÉLECTRIQUE

ATTENDU QU' une subvention est présentement disponible afin d'aider les municipalités à installer une borne électrique;

ATTENDU QUE la moitié des coûts doivent être défrayés par la municipalité, ce qui équivaut approximativement à 2000\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Robert Paquette et résolu à l'unanimité de ne pas participer au projet d'installation de borne électrique. **ADOPTÉ**

2020-09-120

9.6 PROPOSITION CRISTEL BERGERON

ATTENDU QUE madame Bergeron nous propose un croquis de sculpture pour l'enseigne qui représentera la municipalité;

ATTENDU QU' il est difficile de proposer un projet sans budget établi;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité d'établir le budget pour le projet entre 10000.00\$ et 20000.00\$.
ADOPTÉ

10. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

2020-09-121

10.1 MOTEUR ÉLECTRIQUE POUR SABLEUSE

ATTENDU QUE la sableuse pour les chemins est défectueuse et a besoin de deux moteurs pour son fonctionnement et que le coûts des moteurs est de 620.00\$ chaque;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense. **ADOPTÉ**

11. SUJETS DIVERS :

2020-09-122

12. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier et secondé par monsieur Bruno Therrien de lever la séance à vingt heures cinq. (20HR05).

Daniel Céleste,
Maire

Lise Therrien,
Directrice général

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.